



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

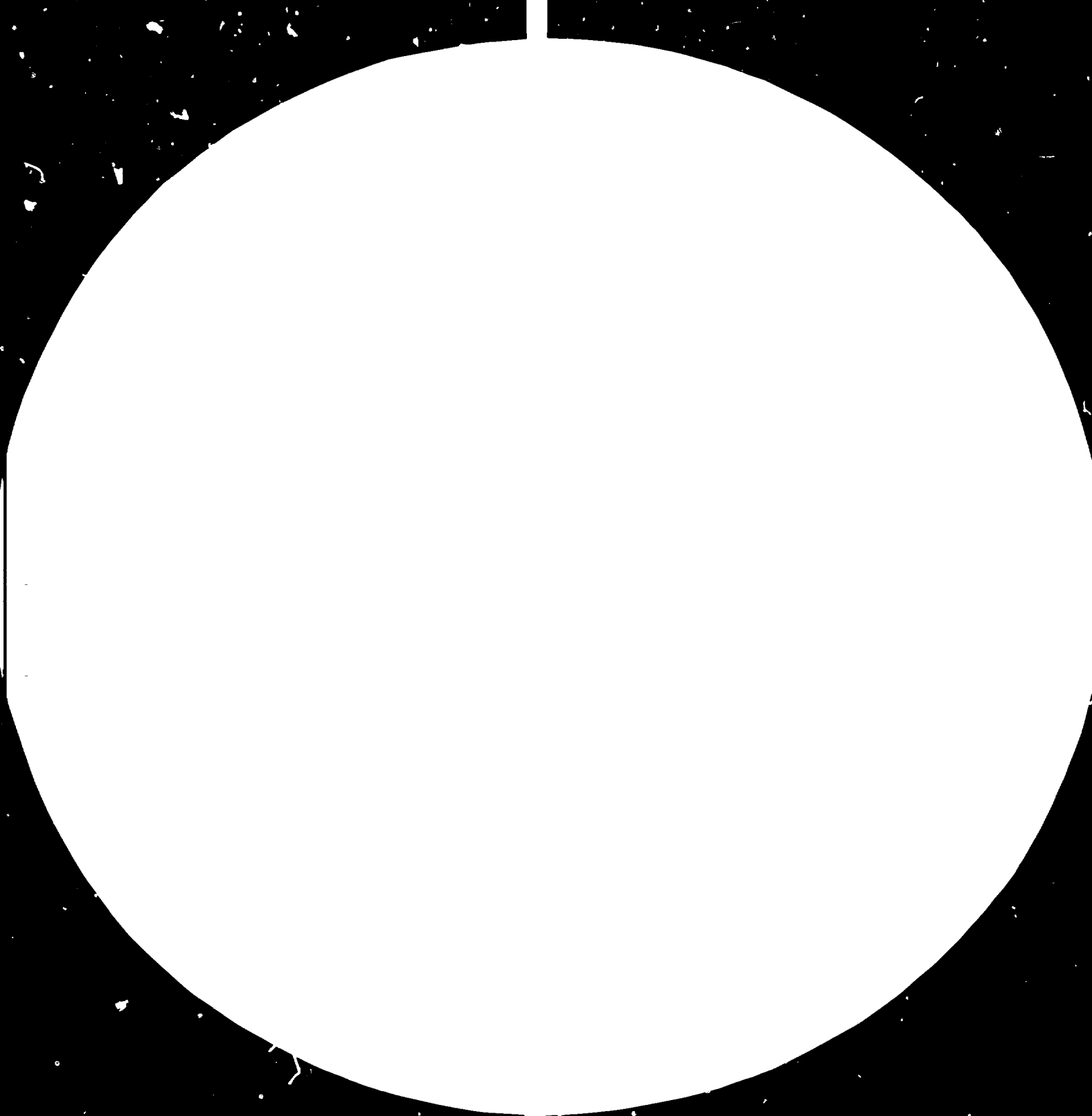
FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org





MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

NATIONAL BUREAU OF STANDARDS-1963-A



09730-F



Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

Distr. LIMITEE

ID/WG.322/2

11 juin 1980

FRANCAIS

Original : ANGLAIS

Première réunion du Comité spécial pour la coopération
entre pays en développement dans le domaine des engrais

Nairobi (Kenya), 11-13 mars 1980

RAPPORT*

* Traduction d'un document n'ayant pas fait l'objet d'une mise au point rédactionnelle.

80-40850

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphe</u>	<u>Page</u>
INTRODUCTION	1-5	3
CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	6	4
I. ORGANISATION DE LA REUNION	7-10	6
II. COORDINATION DE L'EXECUTION DU PROGRAMME D'ACTION RECOMMANDE PAR LA DEUXIEME REUNION DE CONSULTATION SUR L'INDUSTRIE DES ENGRAIS	11-23	7
III. DOMAINES POSSIBLES DE COOPERATION ENTRE PAYS EN DEVELOPPEMENT ET MESURES RECOMMANDEES	24-31	10
IV. MECANISMES DE MISE EN OEUVRE DE LA COOPERATION ENTRE PAYS EN DEVELOPPEMENT DANS LE DOMAINE DES ENGRAIS	32-36	12
ANNEXES		
A. Mesures à prendre pour créer une industrie des engrais qui soit viable		13
B. Liste des participants		15
C. Liste des documents		17

INTRODUCTION

1. La deuxième Réunion de consultation sur l'industrie des engrais, qui s'est tenue à Innsbruck (Autriche) du 6 au 10 novembre 1978, avait inscrit à son ordre du jour la question de la coopération entre pays en développement dans l'industrie des engrais. Le groupe de travail constitué pour examiner ce sujet a recommandé un programme d'action à l'intention de l'ONUDI^{1/}.
2. Le Groupe de travail a suggéré que l'ONUDI crée un comité spécial ayant le mandat suivant :
 - a) Coordonner la mise en oeuvre du programme recommandé par le Groupe de travail^{2/},
 - b) Etudier de manière approfondie les domaines possibles de coopération entre pays en développement autres que ceux abordés dans le présent rapport et recommander les mesures à prendre.
3. Le Comité spécial serait initialement composé de représentants d'organismes publics et d'associations, de fédérations et de centres de développement de l'industrie des engrais aux niveaux régional ou interrégional. La composition pourrait, le cas échéant, être élargie.
4. Le Comité ferait rapport sur ses activités à la troisième Réunion de consultation sur l'industrie des engrais.
5. Sur l'invitation du Gouvernement kényen, l'ONUDI a convoqué la première réunion du Comité spécial pour la coopération entre pays en développement dans le domaine des engrais à Nairobi (Kenya) du 11 au 13 mars 1980. Cette réunion a rassemblé 15 participants, dont on trouvera la liste à l'annexe A.

^{1/} Voir rapport de la Réunion, paragraphes 78 à 88.

^{2/} On trouvera une description des activités des organisations et associations invitées à la réunion dans le document principal de la réunion intitulé : "Co-operation among developing Countries : Suggestions of Participants received by the UNIDO Secretariat" (ID/WG.322/1).

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

6. Après avoir examiné le programme d'action recommandé par la deuxième Réunion de consultation et envisagé des domaines possibles de coopération, le Comité a estimé qu'il faudrait concentrer ses efforts sur la gamme restreinte d'activités ci-après de façon à parvenir rapidement à des résultats pratiques, et notamment :

- a) Accorder la priorité à la coopération en vue du développement de l'industrie des engrais en Afrique;
- b) Etendre la coopération aux gouvernements des Etats africains et au Comité interafricain des engrais de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) :
 - i) Pour mettre au point, coordonner et exécuter les plans de développement de l'industrie des engrais aux niveaux national et sous-régional;
 - ii) Pour créer et faire fonctionner un centre africain de développement des engrais;
 - iii) Pour prendre les mesures voulues en vue de la création d'une association africaine des producteurs d'engrais ;
- c) Demander à l'ONUDI d'établir, de mettre à jour chaque année et de distribuer à tous les pays en développement un catalogue des moyens techniques existant dans les pays en développement, qui indique les domaines spécifiques du secteur des engrais où les pays en développement ont une expérience et des compétences techniques suffisantes pour offrir leur coopération à d'autres pays; le premier numéro devrait être achevé à la fin de 1980;
- d) Demander à l'ONUDI de promouvoir et de financer un projet de coopération économique entre pays en développement dans l'industrie des engrais comme l'ont demandé les pays en développement et d'examiner avec le gouvernement des pays qui ont une industrie des engrais bien établie la contribution qu'ils peuvent apporter à ce projet;
- e) Demander à l'ONUDI d'établir et de distribuer suffisamment longtemps à l'avance une liste complète et détaillée des séminaires techniques et des programmes de formation organisés dans les pays en développement et d'élaborer des propositions détaillées pour les années 1980-1983, de manière à faciliter et à accroître l'échange des données d'expérience entre pays en développement;
- f) Demander à l'ONUDI d'élaborer des propositions et de les présenter pour examen à la troisième Réunion de consultation sur l'industrie des engrais en vue de renforcer la coopération économique et technique entre pays en développement, compte tenu :

- i) Des activités des associations nationales, régionales et internationales existantes de producteurs d'engrais dans les pays en développement;
 - ii) De la formation d'associations régionales de producteurs d'engrais en Afrique et en Asie, comme l'a recommandé le Comité;
 - iii) De la proposition tendant à la création d'une association des producteurs d'engrais des pays en développement;
- g) Proposer que le Comité soit transformé en un Comité permanent qui se réunisse chaque année, que la prochaine réunion se tienne en 1981 et qu'entre temps le Président et les trois Vice-Présidents du Comité aident le Secrétariat de l'ONUDI à exécuter le programme ci-dessus.

I. ORGANISATION DE LA REUNION

Ouverture de la session

7. La première réunion du Comité spécial pour la coopération entre pays en développement dans le domaine des engrais a été déclarée ouverte, le 11 mars 1980, par M. F. Ondieki, Secrétaire permanent au Ministère de l'industrie du Kenya.

Election du bureau

8. Les participants ont approuvé que le Comité invite les personnes ci-après à remplir les fonctions de président et de vice-présidents pour une période d'un an et de deux ans, respectivement :

Président : M. Paul Pothan
Directeur de l'Association indienne des engrais et
Président de l'Indian Farmers' Fertilizer Co-operative Ltd. New Delhi

Vice-Présidents: M. Paul Addoh (Ghana)
Secrétaire exécutif adjoint du Comité scientifique, technique
et de la recherche
Organisation de l'unité africaine (OUA), Lagos

M. Farouq Al-Mayouf
Secrétaire général de la Fédération arabe des producteurs
d'engrais chimiques (AFCFP), Koweït

M. Marcos Rocha
Directeur de l'Associacao Nacional Para
Difusao de Adubos (ANDA), Brésil

Adoption de l'ordre du jour

9. Le Comité spécial a adopté l'ordre du jour suivant :
- i) Coordination de l'exécution du programme d'action recommandé par la deuxième Réunion de consultation;
 - ii) Domaines possibles de coopération et mesures recommandées;
 - iii) Mécanismes de mise en oeuvre de la coopération entre pays en développement dans le domaine des engrais.

Adoption du rapport

10. Le rapport du Comité spécial a été adopté le 13 mars 1980 et sera présenté à la troisième Réunion de consultation sur l'industrie des engrais qui doit se tenir à São Paulo (Brésil), du 29 septembre au 3 octobre 1980.

II. COORDINATION DE L'EXECUTION DU PROGRAMME D'ACTION RECOMMANDE
PAR LA DEUXIEME REUNION DE CONSULTATION
SUR L'INDUSTRIE DES ENGRAIS

11. Le Secrétariat de l'ONUDI a fait savoir au Comité qu'il n'avait jusqu'ici pas réussi à obtenir les fonds nécessaires pour exécuter le programme d'action recommandé par la deuxième Réunion de consultation. Il continuerait toutefois à essayer d'appliquer les recommandations qui lui avaient été adressées, en tenant compte des opinions exprimées par le Comité et sous réserve de fonds disponibles.

12. Les participants ont souligné qu'il était important que l'ONUDI termine de rassembler des informations sur les activités menées par les fédérations ou associations nationales, régionales ou internationales de producteurs d'engrais. Des informations sur les activités de certains de ces organismes ont été recueillies à l'intention du Comité. Le Secrétariat devrait terminer ses travaux de façon à diffuser les informations recueillies avant la troisième Réunion de consultation.

13. Il a été proposé, comme l'avait recommandé la deuxième Réunion de consultation, qu'une première réunion des représentants des associations de producteurs d'engrais soit accueillie par l'Association indienne des engrais les 2 et 3 décembre 1980. La réunion devrait être organisée par l'ONUDI en coopération avec l'Association indienne. Les frais de participation à cette réunion seraient à la charge des participants. Les années suivantes, ce serait à d'autres associations nationales ou régionales d'accueillir la réunion.

14. Les participants ont examiné les trois recommandations formulées par la deuxième Réunion de consultation en ce qui concerne l'organisation de journées d'études sur la gestion des usines d'engrais, de programmes de formation à l'intention du personnel des usines d'engrais et de programmes d'amélioration de l'entretien des usines d'engrais à l'échelon régional. Certains progrès ont été réalisés dans ce domaine. C'est ainsi qu'au cours des trois années à venir l'ONUDI exécutera, en coopération avec la Fédération arabe des producteurs d'engrais chimiques (AFCFP) et avec le Centre de développement industriel pour les Etats arabes (IDCAS), un programme visant à améliorer le fonctionnement des usines d'engrais, programme au titre duquel seront organisés des stages de formation. Le coût du projet s'élève à 2 millions de dollars, une contribution importante devant être versée par le PNUD. On peut également citer à titre d'exemple, le programme du Centre international de développement des engrais (IFDC) qui comprenait notamment un programme de formation portant en particulier sur la commercialisation des engrais à l'intention des cadres moyens de l'industrie des engrais dans les pays en développement.

15. Par ailleurs, les participants ont été informés du programme des journées d'études sur la gestion des usines d'engrais, organisées par l'Association indienne des engrais, par l'Association nationale brésilienne (ARDA) et par l'Association latino-américaine pour le développement de l'industrie des engrais (ADIFAL). L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a prévu de fournir une assistance financière à l'Association indienne de façon à permettre à des experts ne résidant pas en Inde et à un plus grand nombre de participants d'autres pays en développement d'assister aux journées d'études sur la commercialisation des engrais. Les participants assistant à ces stages ont été invités à compléter ces journées d'études par un bref programme de visites dans une ou deux usines d'engrais.

16. Compte tenu des programmes ci-dessus, le Comité a recommandé que l'ONUDI établisse et publie une liste complète des programmes de formation organisés dans le domaine des engrais dans les pays en développement. Parallèlement, l'ONUDI devrait indiquer clairement les conditions dans lesquelles elle pourrait financer la participation de ressortissants de pays en développement assistant, à titre individuel, à ces programmes de formation. Le Centre international de développement des engrais (IFDC) a été prié d'organiser ces programmes de formation dans des usines d'engrais de pays en développement.

17. L'ONUDI a en outre été priée d'élaborer un programme de stages de formation pour la période de 1981-1983, la priorité devant être accordée aux deux domaines suivants : a) gestion, notamment évaluation et financement de nouveaux projets; et b) programmes conçus à l'intention des cadres responsables de l'entretien et portant essentiellement sur des questions-clés d'équipement, telles que compresseurs-centrifuges, normes d'alimentation de chaudière, etc. Ces deux programmes devraient être élaborés d'après des propositions devant être présentées par l'Association indienne des engrais et l'Association latino-américaine pour le développement de l'industrie des engrais (ADIFAL).

18. Au sujet d'une autre recommandation, l'ONUDI a fait savoir qu'elle avait reçu deux demandes de financement de visites d'usines et qu'elle pourrait facilement répondre à d'autres demandes.

19. Le Comité n'a pas jugé urgent que l'ONUDI étudie la possibilité de créer un comptoir général de pièces de rechange pour les usines d'engrais à l'échelon régional. Il a estimé qu'il est difficile d'arriver à normaliser les pièces de rechange, même au niveau national.

20. Le Comité a admis qu'il fallait encourager les fédérations, associations et centres de développement nationaux, régionaux et internationaux à fournir à l'ONUDI des informations techniques sur les faits nouveaux importants survenus dans le domaine des engrais pour que l'ONUDI en assure la diffusion.

21. Le Comité a regretté que l'ONUDI ne soit pas en mesure d'obtenir les ressources nécessaires pour convoquer un séminaire technique sur l'évolution récente des techniques de production d'engrais, comme l'avait recommandé la deuxième Réunion de consultation. Il a laissé entendre que les sujets qui présentaient le plus d'intérêt pour les pays en développement étaient les progrès accomplis en matière de technologie dans les domaines suivants :

- a) Traitement du phosphate naturel de qualité inférieure;
- b) Amélioration des techniques en vue d'économiser de l'énergie lors de la fabrication d'ammoniac et d'urée;
- c) Amélioration des techniques de granulation de l'urée, des engrais NPK, etc.;
- d) Construction d'usines d'engrais convenant à des pays ayant des débouchés restreints;
- e) Utilisation de charbon et d'autres matières premières de rechange pour la production d'ammoniac.

22. Le Comité a estimé que l'ONUDI devrait élaborer un programme de séminaires techniques pour la période 1981-1983 portant sur ces questions et tenant compte des conclusions formulées à ce sujet par d'autres organismes et réunions. Etant donné la vaste expérience acquise par la Chine dans le domaine des engrais, il a été recommandé d'organiser un séminaire technique en Chine.

23. Le Comité a également fait remarquer l'importance que revêtaient, pour les pays en développement, les récentes découvertes en ce qui concerne :

- a) La fixation de l'azote par les plantes;
- b) Le taux d'absorption de phosphates par les racines des plantes.

III. DOMAINES POSSIBLES DE COOPERATION ENTRE PAYS EN DEVELOPPEMENT
ET MESURES RECOMMANDEES

Coopération avec les pays qui créent leur première usine d'engrais

24. Le Comité a examiné une monographie sur la création de la première usine d'engrais dans un pays africain. Il a conclu a) que d'importants travaux préparatoires étaient indispensables pour décider du genre d'usine qu'il fallait construire et b) que l'on pourrait mieux tirer parti de l'expérience d'autres pays en développement. A cet égard, le Comité a établi une liste récapitulative des mesures à prendre pour créer une industrie des engrais qui soit viable; cette liste pourrait servir de guide aux pays qui souhaitent se doter d'une industrie des engrais (annexe A).

25. Le Comité a suggéré qu'en l'absence d'organisme adéquat de coordination, il faudrait créer un "Service des engrais", "Comité des engrais" ou "Association des producteurs d'engrais" pour coordonner le développement de l'industrie des engrais au niveau national. Un tel organisme serait composé de :

- Hauts fonctionnaires des ministères de l'industrie et de l'agriculture;
- Représentants de producteurs, importateurs et exportateurs d'engrais;
- Représentants des instituts de recherche agricole et scientifique.

26. Le mandat d'un tel organisme pourrait consister à :

- Examiner l'état de la recherche agricole dans le pays et préparer une projection de la production agricole future, en tenant compte des plans de développement national;
- Examiner la possibilité de se procurer les matières premières nécessaires à la production d'engrais à l'intérieur du pays, la capacité de production existante et les plans futurs devant permettre d'augmenter la production;
- Jouer le rôle de centre de rassemblement d'informations concernant l'utilisation et la production d'engrais, les matières premières nécessaires, de même que la commercialisation et la distribution d'engrais;
- Etablir des principes directeurs pour améliorer l'infrastructure nécessaire pour la production et la distribution d'engrais et formuler des recommandations relatives au partage des responsabilités;
- Examiner l'effet des mesures prises par les pouvoirs publics en ce qui concerne le prix des engrais et des produits agricoles ainsi que les subventions et formuler des recommandations à ce sujet.

27. Le Comité estime que les pays qui ont créé leur première usine d'engrais devraient, aussi tôt que possible, prendre les dispositions nécessaires pour assurer la formation de personnel local dans une usine d'engrais analogue installée dans un autre pays en développement. On a cité des exemples d'une telle coopération. Même si les entrepreneurs étaient généralement obligés d'assurer la formation, l'ONUDI pourrait, a-t-on suggéré, encourager le genre de coopération proposée (c'est-à-dire des accords de jumelage) et y apporter son concours.

Domaines possibles de coopération technique

28. Le Comité a examiné les domaines possibles de coopération technique et économique qui pourraient être proposés. Selon le Comité, les domaines de coopération technique les plus importants pour assurer la viabilité et le bon fonctionnement d'une usine d'engrais sont les suivants :

1. Estimations relatives aux besoins d'engrais et aux produits à fabriquer;
2. Expansion du marché des engrais avant l'achèvement de l'usine;
3. Possibilité d'utiliser des matières premières locales pour la production d'engrais;
4. Elaboration d'une étude de faisabilité relative à la création d'une industrie des engrais;
5. Dispositions relatives au financement de l'usine d'engrais;
6. Choix des techniques, du matériel et de la licence de fabrication;
7. Préqualification des entrepreneurs;
8. Préparation des appels d'offre et analyse des soumissions;
9. Elaboration et négociation du contrat;
10. Supervision de la construction et consultation technique;
11. Formation d'une équipe complète capable de faire fonctionner l'usine;
12. Mise au point d'un programme d'entretien;
13. Dépannage.

29. Le Comité a également estimé que l'on pourrait mieux tirer parti de l'expérience acquise par certains pays en développement dans le domaine de l'extraction et du traitement des matières premières nécessaires à la fabrication des engrais.

30. Pour faciliter cette coopération, le Comité a recommandé que l'ONUDI établisse un catalogue des moyens techniques des pays en développement, destiné à indiquer les domaines (parmi ceux qui sont énumérés ci-dessus) dans lesquels chaque pays en développement est prêt à fournir une coopération. Il a par ailleurs été proposé que ce soit dans toute la mesure du possible un bureau de consultant du pays bénéficiant de cette coopération qui participe aux travaux.

Domaines possibles de coopération économique

31. Le Comité a fait remarquer que de nouvelles usines d'engrais étaient actuellement créées sur une base de coopération entre pays d'une sous-région (pays de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est-ANASE) ou, dans deux autres cas, respectivement en Afrique et en Asie, avec la coopération d'un seul pays. Le Comité a estimé qu'il faudrait mettre au point un plus grand nombre de projets faisant intervenir une coopération de ce genre, surtout en Afrique. Le Comité a proposé que la question de la coopération économique soit examinée plus en détail à l'occasion de sa deuxième réunion.

IV. MECANISMES DE MISE EN OEUVRE DE LA COOPERATION ENTRE
PAYS EN DEVELOPPEMENT DANS LE DOMAINE DES ENGRAIS

32. Le Comité a fait remarquer que des associations régionales de producteurs d'engrais avaient été constituées dans les Etats arabes et en Amérique latine mais qu'il n'existait pas d'association de ce genre pour les producteurs d'Afrique et d'Asie, et il a recommandé la constitution de telles associations.

33. Tous les participants se sont déclarés disposés à coopérer avec les pays africains soit directement soit par l'intermédiaire du Comité interafricain des engrais de l'OUA. A cet égard, on a suggéré que ce Comité encourage et favorise la coopération technique et économique avec des Etats non africains de même qu'entre les Etats Membres de l'OUA. On a en outre suggéré que ce Comité s'efforce de :

- Rassembler, collationner et diffuser des informations sur la demande d'engrais et de matières premières dans le cadre des Etats Membres;
- Diffuser des informations sur la possibilité de se procurer des engrais;
- Diffuser des informations sur les compétences techniques et le savoir-faire disponibles;
- Constituer un forum qui permette d'échanger des informations techniques en vue d'améliorer le rendement du secteur des engrais;
- Servir d'organe central de coordination en ce qui concerne les engrais;
- Elaborer des propositions pour le compte des Etats Membres de l'OUA en vue de mettre en oeuvre des formes particulières, de coopération avec l'ONUDI la FAO, la Banque mondiale, le Fonds international de développement agricole (FIDA), le Centre international de développement des engrais et d'autres organisations internationales intéressées, et notamment de créer un centre africain de développement des engrais.

34. Le Comité a examiné brièvement d'autres moyens de renforcer les contacts et la coopération entre pays en développement. Il a demandé à l'ONUDI d'élaborer des propositions et de les présenter pour examen à la troisième Réunion de consultation sur l'industrie des engrais, l'objectif de ces propositions étant de renforcer la coopération technique et économique entre pays en développement, compte tenu :

- i) Des activités des associations nationales, régionales et internationales existantes de producteurs d'engrais dans les pays en développement;
- ii) De la constitution d'associations régionales de producteurs d'engrais en Afrique et en Asie, comme l'a recommandé le Comité;
- iii) De la proposition de constituer une association de producteurs d'engrais des pays en développement.

35. Le Comité a proposé de se transformer en un Comité permanent se réunissant chaque année, et de tenir sa prochaine réunion en 1981, le Président et les trois Vice-Présidents devant aider entre-temps le Secrétariat de l'ONUDI à exécuter le programme ci-dessus.

36. Le Président et trois Vice-Présidents ont été élus à cette fin.

ANNEXE A

MESURES A PRENDRE POUR CREER UNE INDUSTRIE DES ENGRAIS QUI SOIT VIABLE

- A. Conditions préalables à remplir pour créer une industrie d'engrais chimiques
 1. Etudes pédologiques visant à déterminer, pour des zones de production données, si les différents types de sol se prêtent à la culture prévue;
 2. Données météorologiques et besoins d'irrigation;
 3. Faits nouveaux et tendance du moment caractérisant l'agriculture;
 4. Développement futur des types de culture et tendances de ce développement pendant une période donnée;
 5. Plans à long terme établis par les pouvoirs publics en fonction de la croissance démographique;
 6. Bilan alimentaire;
 7. Infrastructure interne influant sur l'ensemble des activités agricoles;
 8. Liste et répartition géographique des moyens de recherche;
 9. Evolution historique de l'utilisation d'engrais;
 10. Utilisation actuelle d'engrais par culture et par zone;
 11. Description détaillée et limitations du système existant de commercialisation des engrais;
 12. Projections de la demande d'engrais pour différentes cultures pendant la période du projet, par éléments fertilisants;
 13. Types d'engrais nécessaires pour répondre à la demande prévue;
 14. Emballage approprié.

- B. Etude des possibilités de se procurer des matières premières et ressources locales pouvant être utilisées dans l'industrie des engrais
 1. Etudes géologiques pour déterminer l'existence de ressources minérales dans le pays;
 2. Expansion possible de la production d'engrais organiques en fonction des ressources locales;
 3. Industries complémentaires en rapport avec la production d'engrais;
 4. Etudes socio-économiques pour déterminer l'intérêt d'engrais non organiques.

C. Définition d'un système de commercialisation des engrais approprié pour que les agriculteurs disposent en temps voulu des engrais dont ils ont besoin.

1. Etablissement d'une politique des prix qui tienne compte des subventions prévues pour les engrais ou de rapport d'une culture;
2. Analyse de la justesse des marges commerciales et des stimulants accordés au personnel pour assurer le bon fonctionnement du système de commercialisation;
3. Définition des activités promotionnelles, c'est-à-dire formation théorique ou dans l'entreprise, publicité, démonstrations, expériences sur le terrain, réunions d'agriculteurs et essais portant sur les sols et les cultures.

D. Politique des pouvoirs publics et mesures à appliquer pour appuyer le développement d'une industrie des engrais

1. Examen des politiques gouvernementales existantes dans le domaine des engrais et recommandations de mesures supplémentaires pour renforcer le développement d'une industrie des engrais;
2. Création d'un groupe de contrôle autonome, chargé de suivre les activités à mener dans ce domaine et de prendre les mesures nécessaires.

E. Assistance internationale

1. Estimation de ce que l'on peut faire localement dans un pays donné et dans certaines zones pour lesquels une assistance internationale peut être demandée.

LISTE DES PARTICIPANTS

BRESIL

Eng. Rogerio MAGALHAES
Director
Natron Consulting Engineering
Rua Teofilo Otoni, 61/63 11^o AND
Rio de Janeiro RJ

Mr Osvaldo MARINELLI
Associacao Nacional para Difusao de Adubos (ANDA)
Alameda Gabriel Monteiro da Silva
Sao Paulo

CHINE

Mr Hongning HUANG
Chief Engineer of Planning Institute
Ministry of Chemical Industry
Beijing

Mr Anqing WEN
Director of the Institute of Chemical Industry
Ministry of Chemical Industry
Beijing

INDE

Mr Paul POTHEM
Managing Director
Indian Farmers' Fertilizers Co-operative Ltd
90 Nehru Place
New Delhi 11204

Mr Satya NAND
Executive Director
The Fertilizer Association of India (FAI)
Near Jawaharlal Nehru University
New Delhi 110057

INDONESIE

General Hasan KASIM
President Director of
P.T. Pupuk Sriwidjaja (PUSI)
S. Parman 104
Djakarta

IR. Effendi DAUD
Chief
Bureau Production
P.T. Pupuk Sriwidjaja (PUSI)
S. Parman 104
Djakarta

Mr Harry WONGKAREN
Chief
Bureau of Foreign Relations
P.T. Pupuk Sriwidjaja (PUSI)
S. Parman 104
Djakarta

KENYA

Prof. Rajni PATEL
Managing Director
ITET Consultants Ltd.
P.O. Box 523355
Nairobi

FEDERATION ARABE DES PRODUCTEURS D'ENGRAIS CHIMIQUES (AFCFP)

Dr Mamoun ABU-KHADER
Assistant Secretary General
P.O. Box 23696
Safat
KOWEIT

ASSOCIACION PARA EL DESARROLLO DE LA INDUSTRIA DE LOS
FERTILIZANTES DE AMERICA LATINA (ADIFAL)

Mr Jaime CORDERO BASAVE
Secretario Ejecutivo
Floriencia 57 - 9 piso
Mexico 6 D.F.
MEXIQUE

INGROME S.A.

Mr Eduardo GUTIERREZ SALGADO
Floriencia 57, 11 piso, desp. 4
Colonia Juarez
Mexico 6 D.F.
MEXIQUE

CENTRE INTERNATIONAL DE DEVELOPPEMENT DES ENGRAIS (IFDC)

Mr L.B. WILLIAMS
P.O. Box 2040
Muscle Shoals, Alabama 35660
ETATS-UNIS D'AMERIQUE

ORGANISATION DE L'UNITE AFRICAINE (OUA)

Mr. K.O. ADEMLJI
OAU/IBAR
P.O. Box 30786
Nairobi
KENYA

ANNEXE C

LISTE DES DOCUMENTS

ID/WG.322/1

Co-operation among Developing Countries in the Fertilizer Industry. Suggestions of Participants at the First Meeting of the ad hoc Committee on Co-operation among Developing Countries in the Fertilizer Industry, Nairobi (Kenya)
11-13 March 1980.

CRP/1

Opportunities for Co-operation among Developing Countries in the Fertilizer Industry : a Case Study of the Experience of Kenya, ITET Consultants Limited.

CRP/2

First Meeting of the ad hoc Committee on Co-operation among Developing Countries in the Fertilizer Industry, opening speech by F.N. Ondieki, Permanent Secretary. Ministry of Industry, Republic of Kenya.



